



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bonaventure, tenue le mardi 2 mai 2023 à 19 h 30, sous la présidence de Guy Lavoie, maire.

Sont aussi présents, les conseillers Gilles Forcier, Raymond Paulhus, Yanick Desmarais, Sylvie Jean, Manon Reed et Samuel St-Pierre, ainsi que Jessy Grenier, directrice générale et greffière-trésorière.

Quorum

Les membres du conseil formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

2023-05-01

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- d'adopter l'ordre du jour tel que lu, tout en gardant l'item « Varia » ouvert.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 4 avril 2023
3. Correspondance

4. LÉGISLATION

- 4.1 Adoption règl. de taxation 340-2023- Travaux cours d'eau Pepin (GC-405)

5. ADMINISTRATION

- 5.1 Lecture et approbation des comptes

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 5.2 Formation FQM- *Le respect et la civilité - Une culture éthique à développer*
- 5.3 Appel d'offres (SEAO) pour l'aménagement de jeux d'eau
- 5.4 Fourniture de propane – Cuisinette Chalet Fafard
- 5.5 Nomination de la salle - 1066 rue Principale
- 5.6 Nomination de l'édifice - 1066 rue Principale
- 5.7 Renouvellement contrat de service Infotech
- 5.8 Atelier de formation 2023 - Infotech
- 5.9 Colloque de zone – ADMQ 2023

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE - SERVICE INCENDIE

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

- 7.1 Contrat - Marquage routes/rues - Lignes Maska
- 7.2 Autorisation frais nettoyage fossé – Les terres Schur SENC.
- 7.3 Achat de panneaux de signalisation
- 7.4 Ajustement prix carburant pour 2022-2023, contrat déneigement
- 7.5 Autorisation frais – Vitrierie Smith inc.
- 7.6 Embauche *Préposé et Aide-responsable aux travaux publics*

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 8.1 Traitement des matières organiques / Contrat de gré à gré



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

9. URBANISME

9.1 Mandat Auger Dubord – Description technique- Projet nouveau développement

10. LOISIRS – CULTURES – ORGANISMES – SERVICE COMMUNAUTAIRES

10.1 Ajout au formulaire de location du chalet Fafard

10.2 Autorisation achat sable pour volleyball

10.3 Assemblée annuelle Réseau Biblio

10.4 Autorisation – Activité du jour de l’an

10.5 Publipostage, OPP école Saint-Bonaventure – Cueillette de canettes

10.6 Don - Tablee populaire

10.7 Agents de sécurités – Fête Nationale

11. VARIA

11.1 Dépôt d’un résumé des dossiers

12. Période de questions

13. Levée de la séance

ADOPTÉE

2023-05-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2023

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2023.

ADOPTÉE

3. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance est déposée.

4. LÉGISLATION

2023-05-03

4.1 ADOPTION RÈGL. DE TAXATION 340-2023- TRAVAUX COURS D’EAU PEPIN (GC-405)

RÈGLEMENT NUMÉRO 340-2023 relatif à la taxation des travaux effectués dans le cours d’eau Pepin (GC-405)

CONSIDÉRANT que la MRC de Drummond a procédé aux travaux d’entretien dans le cours d’eau Pepin et qu’elle a fermé le dossier GC-405 en faisant parvenir sa facture finale;

CONSIDÉRANT que les coûts facturés à la Municipalité de Saint-Bonaventure par la MRC de Drummond doivent être répartis entre les intéressés dudit cours d’eau selon le règlement de cours d’eau mis à jour;

CONSIDÉRANT qu’un avis de motion a été dûment donné le 7 février 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu unanimement :

- que le présent règlement portant le numéro 340-2023 soit et est adopté et qu’il soit statué et décrété ce qui suit, à savoir :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

1. Qu'une compensation sous forme de taxe soit imposée aux propriétaires concernés par les travaux effectués sur le cours d'eau Pepin (dossier GC-405) en fonction de la superficie contributive au cours d'eau sur la longueur des travaux;
2. Que le total des dépenses au montant de 4 630,92 \$ payées par la Municipalité de Saint-Bonaventure pour la gestion du cours d'eau Pepin (dossier GC-405 de la MRC de Drummond) soit réparti de la façon suivante :

#MAT	LOTS	ARP ²	COÛT
6687-42-7181	5 018 514	16	1 277.50 \$
6687-10-9157	5 018 513	10	798.43 \$
6687-00-3226	5 018 512	12	958.12 \$
6586-69-9267	5 018 511	20	1 596.87 \$
TOTAL		58	4 630.92 \$

3. que cette compensation sera payable en un seul versement et sera récupérable au même titre qu'une taxe foncière;
4. Que la compensation sera applicable en totalité à la partie EAE des matricules mentionnés à l'article 2;
5. Qu'un taux d'intérêt de douze pour cent (12 %) sera applicable sur cette compensation si elle n'est pas acquittée dans les trente (30) jours de la facturation;
6. Que le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

5. ADMINISTRATION

5.1 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

AFFAIRES VISA DESJARDINS	1 956.59 \$
AGISKA COOPERATIVE	226.85 \$
ASS. GESTIONNAIRE SECURITE INCENDIE ET CIVILE DU QC	833.57 \$
BOURQUE LUCILLE	73.45 \$
CENTRE SERV. SCOLAIRES DES CHÊNES	510.26 \$
CLEMENT LARIVIERE	833.57 \$
COMITE DES LOISIRS ST-BONAVENTURE INC.	600.00 \$
Constructo SEAO	11.22 \$
COOPEL	206.50 \$
DANIELLE HAMEL	200.00 \$
DESJARDINS ASS. COLLECTIVES	2 869.56 \$
DLM INC	67.20 \$
DURAY HAUTE PRESSION INC.	11.44 \$
ECOLE ST-BONAVENTURE	150.00 \$
ÉNERGIES SONIC INC	2 215.21 \$
EUROFINS ENVIRONEX	196.61 \$
F.Q.M.	3 976.25 \$
FERME BONAVENTURE INC.	5 044.13 \$
FQM ASSURANCES	42 515.45 \$
HYDRO QUEBEC	5 862.16 \$
INFO PAGE	81.86 \$
INFOTECH	2 540.95 \$
JEUNESSE, J'ECOUTE	50.00 \$
LES ENTREPRISES F PARENT INC	36 442.53 \$

2023-05-04



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation

LEUCAN	50.00 \$
LOCATION D'OUTILS SIMPLEX	149.10 \$
M.R.C. DE DRUMMOND	11 948.63 \$
MACHINERIE C. & H. INC.	51.14 \$
MARCHÉ ST-BONAVENTURE INC.	21.96 \$
MEC ELECTRIQUE	4 061.83 \$
MEGABURO	200.37 \$
MICROTEC INFORMATIQUE	36.79 \$
MIKAEL BOUCHARD	31.57 \$
MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	5 630.97 \$
MUN. SAINT-FRANCOIS-DU-LAC	9 335.08 \$
MUNICIPALITE DE SAINT-MAJORIQUE	2 500.00 \$
PGA EXPERTS INC	3 775.49 \$
POMP - MARC-ANDRE CHEENEY	38.96 \$
R.G.M.R. du BAS ST-FRANCOIS	4 704.73 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	2 000.68 \$
ROBERT CHIASSON	365.00 \$
RREMQ	1 383.68 \$
SANIXEL INC	285.06 \$
SERVICES D'ENTRETIEN D'ÉDIFICES DRUMMOND LTÉE	511.64 \$
SOCIETE DE RECHERCHE SUR LE CANCER	100.00 \$
SALAIRES DU MOIS D'AVRIL 2023	21 316.58 \$

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- que ces comptes sont approuvés et soient payés.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-05-05

5.2 FORMATION FQM- LE RESPECT ET LA CIVILITÉ - UNE CULTURE ÉTHIQUE À DÉVELOPPER

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais de 60 \$ plus taxes pour un webinaire, pour les élus, offert par la FQM ayant pour sujet : la formation « *Le respect et la civilité - une culture éthique à développer* » le 24 mai prochain.

ADOPTÉE

2023-05-06

5.3 APPEL D'OFFRE (SEAO) POUR L'AMÉNAGEMENT DE JEUX D'EAU

Considérant qu'une subvention a été obtenue dans le cadre du « Programme initiative Canadienne pour des collectivités en santé » lors du dépôt de la révision de la demande approuvé le 25 août 2022 au montant de 250 000 \$;

Sur proposition de Samuel St-Pierre, il est résolu, unanimement :

- de procéder à un appel d'offres public par le biais du site internet SEAO (Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec) et de mandater Jessy Grenier, directrice générale à faire la demande de soumission pour l'aménagement de jeux d'eau.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation
2023-05-07

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

5.4 FOURNITURE DE PROPANE – CUISINETTE CHALET FAFARD

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- de payer les frais de livraison et d'installation d'un réservoir de 420 lbs de propane d'Énergie Sonic inc., pour la nouvelle cuisinette au Chalet Fafard, au montant de 1 389,88 \$ plus taxes;
- d'accepter l'offre de prêt d'un réservoir de 420 lbs de la compagnie pétrolière Énergies Sonic inc., pour un montant de 120 \$ annuellement.

ADOPTÉE

2023-05-08

5.5 NOMINATION DE LA SALLE - 1066 RUE PRINCIPALE

Considérant que le Conseil voulait honorer l'implication dans le monde municipal de Monsieur Pierre Pepin à la suite de son décès en 2022;

Considérant l'accord de la famille de M. Pepin a été donné pour lui rendre hommage d'une façon spéciale;

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- de nommer la salle située au 1066, rue Principale au nom de « *Salle Pierre Pepin* », bénévole très impliqué pendant plusieurs années et conseiller #5 depuis 2017;
- une plaque sera également réalisée et fixer au mur dans la salle en son nom;
- d'autoriser les frais auprès d'Enseigne André pour cette enseigne et de payer cette dépense à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE

2023-05-09

5.6 NOMINATION DE L'ÉDIFICE - 1066 RUE PRINCIPALE

Considérant qu'une consultation a été réalisé auprès de bénévoles présents lors de la soirée reconnaissance le samedi 22 avril 2023;

Considérant que 95 bénévoles sur 98 ont soumis leur vote pour le choix de l'appellation du bâtiment dans son entier situé au 1066, rue Principale;

- Édifice multifonctionnel : 2 votes
- Centre multifonctionnel : 53 votes
- Centre de loisir et de la culture : 20 votes
- Maison de la culture et du sport : 14 votes
- Édifice Pierre Pepin : 4 votes

2 votes ont été annulés

Sur proposition de Samuel St-Pierre, il est résolu, unanimement :

- de nommer officiellement l'édifice « *Centre multifonctionnel* »;
- d'autoriser la conception auprès d'Enseigne André et de payer cette dépense à même le surplus accumulé;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

- le dévoilement officiel avec les partenaires disponibles aura lieu lors de l'évènement des Jeudis en Chansons le 20 juillet prochain.

ADOPTÉE

2023-05-10

5.7 RENOUELEMENT CONTRAT DE SERVICE INFOTECH

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- de renouveler le contrat de service de base annuel et de soutien (1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024), pour un total de 5 195 \$, taxes en sus.

ADOPTÉE

2023-05-11

5.8 ATELIER DE FORMATION 2023 - INFOTECH

Considérant que la compagnie Infotech offrira un atelier de formation dans lequel nous aurons la possibilité de nous informer sur les nouvelles procédures et nouveautés des logiciels et apprendre différents trucs et astuces afin de faciliter notre travail au quotidien;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais d'inscription de 320 \$ plus taxes des employés municipaux, afin de participer à l'atelier web qui se tiendra le 9 et 11 mai de 13 h 30 à 16 h 30;
- que le bureau municipal soit fermé de 13 h 30 à 16 h 30 pour les deux journées.

ADOPTÉE

2023-05-12

5.9 COLLOQUE DE ZONE – ADMQ 2023

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement:

- d'autoriser les frais d'inscription de 385 \$ plus taxes de Madame Jessy Grenier directrice générale, afin d'assister au colloque de zone de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec 2023.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ROUTIER – VOIRIE MUNICIPALE

2023-05-13

7.1 CONTRAT - MARQUAGE ROUTES/RUES - LIGNES MASKA

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement :

- que le marquage de la ligne médiane des routes, rangs et rues de la municipalité soit effectué par Lignes Maska pour un montant budgétaire maximal de 7 000 \$ taxes incluses;
- que les travaux soient effectués au plus tard dans le courant du mois d'août 2023.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

N° de résolution
ou annotation
2023-05-14

7.2 AUTORISATION FRAIS NETTOYAGE FOSSE – LES TERRES SCHUR SENC.

Considérant qu'une demande de nettoyage de fossé a été faite par Werner Schur;

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais pour l'entretien du fossé du lot 5 018 696 du 2e rang. Les coûts devant être assumés à 50 % entre la Municipalité et les propriétaires, selon la réglementation en vigueur;
- le remplacement de ponceaux, s'il s'avère nécessaire, sera aux frais des propriétaires.

ADOPTÉE

2023-05-15

7.3 ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- de procéder à l'achat de panneaux de signalisation auprès de la compagnie Martech signalisation inc. pour un montant maximal de 1 000 \$ taxes incluses, tel que budgété.

ADOPTÉE

2023-05-16

7.4 AJUSTEMENT PRIX CARBURANT POUR 2022-2023, CONTRAT DÉNEIGEMENT

Considérant que le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver, saisons 2022-2023 et 2023-2024, contient une clause d'ajustement du prix du carburant selon une formule de calcul spécifique;

Considérant qu'il y a lieu d'appliquer la clause d'ajustement du carburant puisque le prix à la rampe du diesel a varié de plus de 5 % au cours de l'hiver par rapport au prix de référence fixé à la semaine précédant le dépôt de la soumission;

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- qu'un montant supplémentaire de 4 223,82 \$ plus taxes soit versé à Les Entreprises F Parent Inc. pour l'entretien des chemins d'hiver 2022-2023 en vertu de la clause d'ajustement du prix du carburant.

ADOPTÉE

2023-05-17

7.5 AUTORISATION FRAIS – VITRERIE SMITH INC.

Considérant qu'un ajustement a été apporté à la soumission de Vitrierie Smith, à la suite d'un ajout de mécanisme pour les ouvres portes automatisées;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

Sur proposition de Samuel St-Pierre, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser l'ajustement de soumission de Vitrierie Smith Inc au montant de 8 456,86 \$ taxes incluses;
- de payer ce surplus de dépenses avec la subvention PRABAM.

ADOPTÉE

2023-05-18

7.6 EMBAUCHE PRÉPOSÉ ET AIDE-RESPONSABLE AUX TRAVAUX PUBLICS

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement :

- de retenir les services de Monsieur Yanick Messier en tant qu' « Préposé aux travaux publics »;
- que la date du début soit le 10 avril 2023 pour une durée indéterminée;
- de retenir les services de Monsieur Éliot Labonté en tant qu' « Aide-Responsable des travaux publics » pour la période estival selon les besoins.

ADOPTÉE

8. AQUEDUC – ÉGOUT – MATIÈRES RÉSIDUELLES

2023-05-19

8.1 TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES / CONTRAT DE GRÉ À GRÉ

Considérant que l'entente entre la MRC et Gesterra prendra fin le 31 décembre 2023, mettant également fin à la délégation de compétence;

Considérant que plusieurs municipalités ont demandé à la MRC de Drummond, en vertu des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec*, de procéder à un appel d'offres en commun pour et en leur nom pour la gestion et le traitement des matières organiques;

Considérant les discussions des membres du conseil de la Municipalité à ce sujet;

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- que la Municipalité de Saint-Bonaventure se retire dans la participation à l'appel d'offres en commun réalisé par la MRC de Drummond pour la gestion et le traitement des matières organiques;
- la Municipalité ira en appel d'offres de gré à gré pour un durée de 5 ans.

ADOPTÉE

9. URBANISME



N° de résolution
ou annotation
2023-05-20

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

9.1 MANDAT AUGER DUBORD – DESCRIPTION TECHNIQUE- PROJET NOUVEAU DÉVELOPPEMENT

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- de mandater Auger Dubord, arpenteurs géomètres, afin de préparer la description technique ayant pour but de décrire le lot 5 020 104 et la partie du lot 6 330 961, à exclure de la zone agricole, tel que demandé dans la décision de la CPTAQ pour le projet du nouveau développement. Le montant des honoraires serait de 1 175 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

10. LOISIRS

2023-05-21

10.1 AJOUT AU FORMULAIRE DE LOCATION DU CHALET FAFARD

Considérant que la cuisinette du Chalet Fafard est sur le point d'être prête pour l'utilisation;

Considérant que le Chalet Fafard est accessible pour location au public;

Sur proposition de Raymond Paulhus, il est résolu, unanimement :

- que l'utilisation de la nouvelle cuisinette soit INTERDITE pour des locations privées. Celle-ci pourra être utilisée seulement pour des activités COMMUNAUTAIRES et son utilisation doit être obligatoirement approuvée préalablement par la Municipalité (signature de la direction).

ADOPTÉE

2023-05-22

10.2 AUTORISATION ACHAT SABLE POUR VOLLEYBALL

Sur proposition de Samuel St-Pierre, il est résolu, unanimement :

- d'autoriser les frais de fourniture et de transport de deux voyages de sable, soit un pour chaque terrain de volleyball, afin de remettre les terrains en bon état pour la saison 2023.

ADOPTÉE

2023-05-23

10.3 ASSEMBLÉE ANNUELLE RESEAU BIBLIO

Sur proposition de Gilles Forcier, il est résolu, unanimement:

- d'autoriser les frais de déplacement pour assister à l'assemblée annuelle 2023 du Réseau Biblio qui aura lieu le vendredi 9 juin 2023 à Trois-Rivières.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation
2023-05-24

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

10.4 AUTORISATION – ACTIVITÉ DU JOUR DE L’AN

Considérant qu’une nouvelle activité est mise en branle pour le réveillon du jour de l’an, à la suite d’une initiative citoyenne;

Considérant qu’une contribution financière de 3 000 \$ a été octroyé lors d’un dépôt de projet pour le programme « *Être mieux ... Ensemble!* » du CIUSSS MCQ qui se veut rassembleuse de la communauté postpandémie et qu’elle incite à offrir une variété culturelle;

Sur proposition de Sylvie Jean, il est résolu, unanimement:

- que le conseil soutienne l’activité avec une contribution inclus au budget 2023 du Comité des Loisirs St-Bonaventure Inc de 1 500 \$ et accepte de prêter le Centre multifonctionnel le 31 décembre au comité organisateur des festivités.

ADOPTÉE

2023-05-25

10.5 PUBLIPOSTAGE, OPP ÉCOLE SAINT-BONAVENTURE – CUEILLETTE DE CANETTES

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement:

- d’autoriser les frais de publipostage d’une lettre annonçant la cueillette printanière de canettes et de bouteilles consignées au profit d’activités pour l’école, qui aura lieu le samedi 6 mai prochain.

ADOPTÉE

2023-05-26

10.6 DON - TABLÉE POPULAIRE

Considérant que le 30^e tournoi de golf Les P’tites boîtes à lunch de la Tablée (PBLT) de la MRC de Drummond aura lieu le 15 juin 2023;

Considérant que plusieurs personnes font appel au service de la Tablée populaire;

Considérant que ce don ira directement aux profits de la Tablée Populaire;

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- d’autoriser la municipalité de Saint-Bonaventure à verser un montant de 1 047 \$ soit 1 \$ par habitant à titre de don pour la Tablée Populaire de la MRC de Drummond;
- de faire l’inscription de quatre élus qui assumeront eu même le paiement du golf/souper du 30^e tournoi de golf de la MRC de Drummond au profit des P’tites boîtes à lunch de la Tablée populaire. Ce montant amènera une contribution supplémentaire pour la fondation.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation
2023-05-27

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

10.7 AGENTS DE SÉCURITÉS – FÊTE NATIONALE

Sur proposition de Yanick Desmarais, il est résolu, unanimement :

- d'autorisé le service de 3 agents de sécurité de la compagnie « *Sécurité investigation Francheville* » au tarif horaire de 28.88 \$ /heures plus taxes lors de la Fête Nationale du 23 juin;
- ceux-ci assureront la sécurité du site du Parc Patrick Lalime de 17 h à 24 h.

ADOPTÉE

11. VARIA

11.1 DÉPÔT D'UN RÉSUMÉ DES DOSSIERS

ADMINISTRATION :

- Début d'agrandissement salle multi mi-mai par *Construction Deshaies & Raymond*.
- Fête des bénévoles le 22 avril un franc succès 98 invités ce sont joins à nous pour célébrer avec un spectacle de magie de Nicolas Gignac et le groupe Impact 4.0 sait joins à nous pour nous faire danser pour la fin de la soirée! Une soirée de reconnaissance de nos bénévoles de Saint-Bonaventure pour leur implication toujours grandement apprécié.
- Défi pissenlits! – Participez, retardez la tonte de votre pelouse jusqu'à la fin mai!
- Distribution annuelle des petits arbres le 20 mai en AM.

Forum 2022: Projets déjà réalisés ou en voie de l'être

- Moderniser le panneau électrique de la municipalité;
- Améliorer la cuisine du chalet Fafard, en cours de réalisation, devrait être complétée pour les fêtes de la St-Jean;
- Restauration de la glissade, en cours de réalisation et sera en fonction cet été;
- Aménagement de jeux d'eau, appel d'offres envoyé cette semaine et les jeux d'eau seront prêts à l'été 2024;
- Corvée nettoyage, annoncée dans les derniers jours et tous les citoyens sont invités à y prendre part;
- Étude de faisabilité réseau d'aqueduc, on attend les résultats de la compagnie qui a été mandatée pour le faire;
- Plan d'urgence, trousse de survie 72 heures, sera présentée dans le prochain journal;
- Agrandissement du Centre multifonctionnel: Centre d'hébergement, les travaux commenceront ce mois-ci;
- Trottoir et aire de repos devant le Centre multifonctionnel devraient être faits au courant de l'été;
- Séances du conseil : changements apportés: ajout d'une période de question, utilisation d'un support visuel, présentation de différents dossiers par les élus.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Saint-Bonaventure

VOIRIE :

- Nettoyage des rues 3 mai.

LOISIRS :

- Soirée de danse country le vendredi 5 mai à compter de 19 h 30.
- Scotts Super vente annuelle pour les résidents de Saint-Bonaventure 2 samedis seulement – 6 mai et 13 mai de 7 h 30 à 12 h 00.
- Vente de vivaces au profit du Parc École- 27 mai dans la cour du Parc intergénérationnel de 10 h à 14 h.
- Cueillette de canettes OPP - ce samedi 6 mai à compter de 10 h.
- Vente du printemps! Vestiaire AFEAS au 110, rue Cyr – dimanche 7 mai de 10 h à 15 h 30.
- Surveillez notre page Facebook de la « Municipalité de Saint-Bonaventure » pour l'horaire du début des activités sportives estivales.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-05-28

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Manon Reed, il est résolu, unanimement :

- de lever la séance à 20 h 38.

ADOPTÉE

Guy Lavoie, Maire

Jessy Grenier, Directrice générale et
greffière-trésorière

« Je, Guy Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Guy Lavoie, Maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a (ou aura) les crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de cette séance.

Jessy Grenier, directrice générale et greffière-trésorière